

Expérimenter et labelliser des pôles territoriaux de coopération économique

1 - Qu'est-ce qu'un pôle territorial de coopération économique ?

Un pôle territorial de coopération économique (PTCE) est un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable.

Il s'agit donc bien :

- D'un *pôle*, au sens d'une concentration visible d'acteurs, d'entreprises et d'institutions suscitant une densité d'échanges et une synergie de compétences suffisamment significative (taille critique) pour polariser et structurer géographiquement une filière d'activité et/ou des innovations socio-économiques.
- *Territorial*, au sens où l'espace géographique de coopération entre les différentes parties prenantes du pôle induit un ancrage local des activités, compétences et ressources générées.
- de *Coopération*, au sens d'un engagement volontaire et réciproque entre parties prenantes qui, au-delà d'un simple lien contractuel et d'une convergence d'intérêts, favorise des comportements de coopération, de mutualisation et d'entraide. Cette coopération est aussi territoriale au sens où les finalités et les impacts des activités du pôle sont principalement réalisés par et pour les acteurs et les populations d'un territoire.
- *Economiques*, au sens où les pôles génèrent, selon les combinaisons diverses, de la création d'activités et d'emplois, de la production et la distribution de biens et de services, de l'acquisition de savoirs-faire et de compétences professionnelles, de l'apport et des garanties de financements, de la valorisation et de la mutualisation de ressources locales...

2 - Des pôles de compétitivité aux pôles territoriaux de coopération économique

Les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) comme les pôles de compétitivité incitent, les uns comme les autres, au regroupement et à la coopération entre parties prenantes à partir d'un territoire, à l'élaboration de stratégies et de partenariats approfondis entre acteurs autour de projets de développement, à la mutualisation de ressources et moyens.

Au-delà d'un partage des principes de coopération communs, les PTCE présentent plusieurs spécificités :

** Une finalité de développement local durable plus que de croissance économique*

Les pôles de compétitivité visent principalement à la croissance économique, l'attractivité des territoires et leur insertion dans la mondialisation des échanges, alors que les PTCE s'inscrivent dans une démarche de développement local durable¹.

** La valorisation d'une diversité de ressources locales*

La perspective de prospérité des pôles de compétitivité repose avant tout sur les effets d'entraînement pour le tissu économique local des avantages compétitifs obtenus sur une filière industrielle par une accumulation de compétences scientifiques et techniques. Les pôles territoriaux de coopération économique s'appuient davantage sur le potentiel de développement local lié à la mobilisation de réseaux d'entrepreneurs locaux, aux besoins locaux peu ou mal satisfaits et à la valorisation des ressources, y compris non marchandes et non monétaires.

** Un ancrage territorial des activités économiques*

Les pôles de compétitivité sont présentés comme un moyen d'atteindre une taille critique pour devenir à long terme un leader économique mondial. D'où d'ailleurs l'octroi du label « pôle mondial ». L'ancrage local n'est alors qu'un tremplin vers l'exportation de produits et de savoir faire à l'échelle internationale. Les PTCE cherchent à transformer le tissu économique local pour mieux répondre aux besoins des populations sur leurs bassins d'emplois et de vie.

** Un investissement dans l'innovation sociale*

Les projets collaboratifs en R&D des pôles de compétitivité se concentrent essentiellement sur l'innovation technologique, là où les pôles de solidarité investissent dans l'innovation sociale.

¹ Comme le souligne l'évaluation BCG et CM International (juin 2008), il existe peu de pôles dédiés au développement durable.

** Une diversité sectorielle au-delà des seules productions et filières industrielles*

Les pôles de compétitivité sont principalement centrés sur de nouvelles productions et filières industrielles, là où les pôles de solidarités économiques intègrent aussi des enjeux tels que la réhabilitation et le maintien de filières traditionnelles, la distribution de proximité de biens et de services (circuits courts), la reconversion vers une agriculture durable, la mobilisation et l'affectation de l'épargne locale ou la production territoriale de services d'intérêt général.

** L'intégration d'acteurs et d'institutions de toute taille*

Les acteurs et institutions mobilisés dans les pôles de compétitivité sont souvent de grands groupes multinationaux alliés aux laboratoires locaux des organismes de recherche nationaux. Les acteurs et institutions qui montent des pôles de solidarités économiques sont généralement des pme, des réseaux locaux d'acteurs, des collectivités territoriales et des formations universitaires et centres de recherche régionaux.

** Un démarrage par la mobilisation de financements locaux*

Le Premier ministre² a annoncé cette année une nouvelle enveloppe de 1,5 milliards d'euros pour les (71) pôles de compétitivité. A ces financements, il convient d'ajouter les soutiens des collectivités locales, des organismes de recherche (programmes de recherche ANR) et parfois des financements privés. Les premiers pôles territoriaux de coopération économique ont été souvent montés avec un soutien des collectivités locales sans bénéficier d'aucun financement national, ni fléchage spécifique dans des programmes de recherche.

3 - Pourquoi investir dans les pôles territoriaux de coopération économique ?

La crise et la mondialisation mettent en concurrence les territoires, les entraînant dans une course sans fin à la compétitivité qui fragilise le tissu économique local, la cohésion sociale et la préservation de l'environnement. La recherche à tout prix d'avantages compétitifs, la concentration de l'investissement sur la seule innovation technologique et l'implantation de filières industrielles à « haut potentiel de croissance » négligent le potentiel de création d'activités et d'emplois durables issus des processus de coopérations territoriales entre entreprises locales, de valorisation et d'hybridation de diverses ressources dans la réussite des projets locaux, de relocalisation d'activités au travers de circuits courts ou d'innovations sociales pour répondre à des besoins non satisfaits. Dit autrement, tout miser sur une stratégie

² Discours de François Fillon à Grenoble sur les pôles de compétitivité, le 27/04/2010.

de réindustrialisation des territoires pour accroître leur attractivité, leur capacité d'exportation et de leur taux de croissance, c'est passer à côté des contributions à la sortie de crise des initiatives et entreprises qui placent les impératifs sociaux et les exigences écologiques au cœur de leurs stratégies de développement.

Le soutien aux pôles territoriaux de coopération économique répond à plusieurs enjeux majeurs :

(a) Favoriser l'innovation socio-économique pour apporter des réponses aux difficultés engendrées par la crise

La montée du chômage et la précarisation du travail, l'accroissement des inégalités d'accès aux services d'intérêt général, les difficultés rencontrées par de nombreuses pmi-pme sur les territoires, la dégradation accélérée de l'environnement appellent à inventer de nouvelles solidarités sur les territoires qui passent par des réponses entrepreneuriale et citoyenne à des besoins sociétaux grandissants.

(b) Contribuer activement à la reconversion écologique et sociale du tissu économique local

La reconversion écologique et sociale du tissu économique local à laquelle invitent de nombreux scénarios de sortie de crise, nécessite un travail important de recherche-développement et d'innovations. Mettre en place des processus de production de biens et services plus économes en énergie et matériaux, accompagner l'émergence de nouveaux métiers et emplois verts, sensibiliser et inciter les populations à changer leurs habitudes de consommation, relocaliser les activités économiques sont autant d'impératifs ouvrant à un développement à la fois plus sobre matériellement et plus riche en emplois.

(c) Renforcer le tissu économique local par la coopération et la mutualisation

Aussi innovantes soient-elles, de nombreuses entreprises doivent relever simultanément plusieurs défis : atteindre une taille critique pour répondre à une demande croissante de consommation responsable et investir dans l'innovation socio-économique ; créer, pérenniser ou reprendre des activités tout en sauvegardant des emplois dans un contexte de crise ; anticiper la rationalisation des finances publiques et s'organiser face à la mise en concurrence croissante des services d'intérêt général. Pour y répondre, de nombreux acteurs s'engagent dans des stratégies de coopération et de mutualisation sur les territoires.

4 - Pourquoi l'Economie sociale et solidaire est un acteur-clé des pôles territoriaux de solidarité économique ?

- *La structuration progressive de l'Economie sociale et solidaire depuis les années 80 est concomitante de la montée des thématiques du développement local, puis du développement durable, au point où le développement intégré à l'échelle des territoires serait devenu un nouvel horizon pour l'ESS après la communauté alternative au XIXème siècle et la république coopérative au début du XXème³ (Draperi, 2007).*

- *L'ancrage territorial est consubstantiel des dynamiques de l'économie sociale et solidaire. La finalité des activités de l'ESS prend souvent tout son sens sur un territoire. Cet ancrage territorial est d'autant plus important qu'il s'agit souvent d'initiatives locales aux finalités et fonctionnalités multiples et qu'elles combinent de plus en plus souvent des dimensions sociale, environnementale et/ou politique (Fraisie, 2007). L'ESS répond autant à des besoins locaux des populations qu'à une demande solvable, ce qui circonscrit différemment son territoire d'action (Bouchard et al., 2005). Parce qu'elle mobilise des ressources non marchandes fortement investies dans les services relationnels de proximité dont la production suppose une interaction directe entre l'utilisateur et le producteur, l'ESS est présente dans des activités de soins (aide à domicile, petite enfance), d'amélioration du cadre de vie (culture, sport, transport, auto-production etc.), de valorisation du patrimoine (bâti, environnemental) qui sont difficilement délocalisables. En outre, la gouvernance des entreprises est souvent une gouvernance de proximité qui suppose la participation des consommateurs, épargnants et habitants. L'ESS est souvent productrice de territoire au sens d'une capacité à construire des systèmes locaux d'acteurs nouveaux autour d'un projet d'activité. Ce n'est pas seulement la capacité à générer de l'action collective, y compris sur le terrain économique, mais aussi la capacité à faire travailler ensemble de multi-parties prenantes (usagers, bénévoles, travailleurs, collectivités territoriales) autour d'un projet commun. Cette tradition de coopération peut donc trouver sa traduction territoriale, soit dans des organisations productives spécifiques (type SCIC), soit dans des partenariats locaux. Enfin, l'ESS peut également être le marchepied d'actions multi-niveaux de part l'interaction et la multi-appartenance de ses acteurs à des réseaux régionaux, nationaux et européens.*

- *Un environnement institutionnel innovant : les politiques territoriales de l'ESS*

³ Cf. « Les trois utopies de l'économie sociale » dans Jean-François Draperi, *L'économie sociale, Utopies, Pratiques, Principes*, Presses de l'économie sociale, 2007.

Depuis les années 2000, les politiques territoriales de l'ESS se développent : des délégués à l'ESS apparaissent dans les collectivités territoriales, des politiques de l'économie sociale et solidaire existent désormais dans la plupart des régions et depuis les élections municipales françaises de 2001, le nombre de conseillers municipaux, délégués à l'économie sociale et solidaire, n'a cessé de croître passant d'une vingtaine d'élus à plusieurs centaines⁴.

Si l'entrepreneuriat collectif et coopératif, les services à la personne, la consommation responsable, les finances solidaires, l'insertion par l'activité économique constituent des champs d'activités privilégiés par les régions, elles ont également su diversifier le périmètre d'intervention de l'ESS à de nouveaux enjeux tels que le développement durable, le transport et le logement, la culture, etc.

Les enjeux clés des politiques régionales de l'ESS sont aujourd'hui la pérennité et la consolidation de ce nouveau domaine de l'action publique, l'intégration transversale de l'ESS dans l'ensemble des politiques de droit commun, l'inflexion des politiques de développement économique à partir de ses valeurs et de ses pratiques (commande publique responsable, conditionnalités sociales et environnementales des aides aux entreprises, partenariat d'intérêt général, services d'intérêt général sous forme coopérative et associative, etc.).

Les pôles territoriaux de coopération économique font de plus en plus partie des outils structurants d'une seconde génération des politiques d'ESS tant pour permettre aux acteurs de l'ESS de gagner en visibilité que de changer d'échelle et faciliter les partenariats avec les collectivités territoriales, entreprises et centres de recherche.

5 – Tenir compte de la diversité des dynamiques constitutives des pôles territoriaux de coopération économique

Depuis une quinzaine d'années les acteurs et entreprises de l'ESS se sont structurés sur les territoires. Cette structuration s'est d'abord formalisée à travers l'organisation d'une expression publique et d'une représentation politique des acteurs locaux de l'ESS (CRES, regroupements d'économie solidaire), ainsi que par la mise en place de politiques de l'ESS sur de nombreux territoires.

⁴ Signes tangibles d'une structuration, le Réseau des territoires pour l'économie solidaire (Rtes), fondé en 2001, regroupe une cinquantaine de collectivités locales et l'Association des régions de France (ARF) a publié en 2008 son « Manifeste des régions pour l'économie sociale et solidaire ».

Les PTCE témoignent d'une nouvelle étape de cette structuration qui correspond à la recherche de synergies et de coopérations économiques entre acteurs et entreprises de l'ESS sur les territoires.

Cette première étude souligne la diversité des dynamiques constitutives des pôles de coopération est une richesse qui appelle un travail approfondi de repérage et capitalisation. Sans vouloir être exhaustif, il est possible de repérer plusieurs logiques de développement des pôles.

Des origines diverses

- PTCE à dominante entrepreneuriale (exemple Archer).
- PTCE d'origine citoyenne (exemples des Pôles de développement de l'ESS des CRES en Bretagne, Maison des solidarités à Caen).
- PTCE impulsé par des collectivités locales (exemples Ecosolies, Sicoval-Ramonville).

Exemples

Pôle Sud Rhône-Alpes

Depuis 2007, le « Pôle Sud Rhône-Alpes » regroupe au sein d'un même lieu un ensemble d'acteurs de l'ESS de la Drôme : le groupe Archer, la délégation départementale de l'Ursscop, le Coorace régional, la Cress Rhône-Alpes décentralisée, l'Adie, le fonds territorial France Active et la Nef. Ce regroupement favorise une dynamique collective d'échange, d'information, de mutualisation de services et même de développement de nouvelles activités avec des partenaires extérieurs. Le lieu accueille également différents services ouverts au public : logement (CLSH), insertion, microcrédits sociaux, alphabétisation... Enfin, un portail d'achat éthique et solidaire a été mis en ligne (www.achatspolesud.fr).

Les Pôles de développement de l'ESS en Bretagne

Le développement de l'Economie Sociale et Solidaire passe par la mise en place d'outils structurants permettant, à différents niveaux territoriaux, d'animer des réseaux afin de coordonner des projets, de les impulser, mais également de représenter la multiplicité des acteurs et de leurs projets auprès des interlocuteurs publics. L'échelon du Pays est le niveau pertinent afin de conserver une proximité certaine tout en permettant de concerner un nombre significatif d'acteurs de l'ESS potentiellement concernés. La mise en place des pôles de développement s'inscrit dans cette dynamique de construction d'outils pérennes implantés dans les territoires locaux.

www.cres-bretagne.org/index.php?option=com_content&task=view&id=788&Itemid=234

Un pôle de coopération de l'Economie Sociale et Solidaire au cœur de l'extension du Parc du Canal

Dans le prolongement de sa politique en faveur de l'ESS, la commune de Ramonville-St-Agne et la Communauté d'agglomération du Sicoval (sud-est toulousain) ont réservé près de 4 hectares pour une nouvelle zone économique, dédiée entièrement à l'économie sociale et solidaire. Ce pôle de coopération aura pour objectifs de faciliter l'installation d'entreprises d'économie solidaire, de favoriser les démarches de coopération des acteurs, de valoriser auprès du grand public leurs productions et leurs services. Un bâtiment réservé à la création d'activités et d'entreprises accueillera à la fois un incubateur, une couveuse et une pépinière.

www.sicoval.fr/entreprendre/artisanat/economie.php

Une structuration par secteurs ou filières d'activité

- PTCE multisectoriels et multi-activités.
- PTCE sectoriels (exemples Initiatives et Cité le Nord , le pôle services à la personne en PACA).

Exemples

Initiatives et Cité

Initiatives et Cité est le 1^{er} cluster d'entreprises solidaires structurant la filière d'accompagnement pour un développement local durable. Les 10 entreprises membres du cluster proposent une gamme complète de services en direction des acteurs locaux (association, collectivités, élus, habitants, chefs d'entreprises...). Le regroupement permet une mutualisation intelligente d'outils commerciaux, de la qualification des ressources humaines, et enfin de moyens techniques (locaux, matériel, logiciels...).

www.initiativesetcite.com

Pôle Services à la Personne PACA

Convaincu de l'enjeu du développement de l'emploi et des compétences d'un secteur des services à la personne en pleine mutation, le Pôle Services à la Personne PACA, labellisé PRIDES (Pôle Régional d'Innovation et de Développement Economique Solidaire) par le Conseil Régional PACA en mars 2007, initie, contribue et met en œuvre des projets collectifs relatifs à la formation des salariés, l'amélioration des conditions de travail, la gestion des emplois et des compétences... Afin de concrétiser ses ambitions, le Pôle a mené des démarches d'accompagnement collectif à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences auprès de 18 structures agréées services à la personne, et une campagne d'information et de sensibilisation sur l'emploi, la qualification et les compétences dans les services à la personne.

www.gpec-prides-sap.org

Des fonctions différentes

Une première étude sur les pôles de développement de l'ESS a été réalisée par Brest Métropole Océane en 2009⁵. L'étude recense 39 pôles et distingue trois grandes catégories :

⁵ wiki.eco-sol-brest.net/index.php/Poles_de_l%27ESS_en_France

- Les associations de sensibilisation et promotion de l'ESS (exemples : APEAS, ARDES, CRESOL, IRESA...);
- Les espaces d'hébergement (exemples : Artis à Grenoble, La Ruche à Paris, Le Phare à l'île St Denis);
- Les centres multi-fonctions (Pôle d'économie solidaire Sud Essonne, Pôle Sud, Romans).

Exemples

Le Phares

Depuis 2001, *Le Phares*, hôtel d'activités solidaires, regroupe sur l'île Saint-Denis, en région Parisienne, une dizaine de structures de l'ESS du territoire de Plaine Commune, représentant au total 150 salariés et autant de bénévoles. Ce lieu, initié par *Halage*, entreprise d'insertion dans l'environnement, permet de mutualiser outils et services (salles, cantine d'insertion, communication, formations...) et de créer des collaborations fructueuses, par exemple dans le cadre de réponses aux appels d'offre.

ARTIS

ARTIS, hôtel d'activités artisanales et solidaires de 4000 m² sur l'agglomération grenobloise propose une offre multi-activités de qualité. Soutenu par Grenoble Alpes Métropole, ARTIS regroupe des structures d'insertion par l'activité économique, des entreprises d'économie solidaire coopératives ou associatives et des entreprises artisanales. Au-delà d'une mutualisation de moyens, ce lieu vise à favoriser les synergies économiques et les projets communs comme par exemple la mise en œuvre de clauses d'insertion dans les marchés publics. À ce jour, plus de vingt entreprises sont associées à la gestion collective du site, représentant près de 130 emplois dont une trentaine d'emplois d'insertion. www.lametro.fr/364-artis.htm

Le Pôle Economie Solidaire Sud-Essonne

Le Collectif PES est une association 1901 créée en 2008 à Etampes composé de trois entreprises : *Action Emploi*, une association intermédiaire qui propose des activités de ménage, de jardinage et de petit entretien ; *Les Potagers du Télégraphe*, un chantier d'insertion qui développe des activités de maraîchage biologique et d'entretien des espaces naturels et la *Scop Val Emploi*, une entreprise d'Insertion proposant des activités de blanchisserie, de ménage et de second œuvre bâtiment.

Les missions du Pôles d'économie solidaire sont triples : l'appui au fonctionnement et au développement des structures adhérentes ; l'ingénierie de nouveaux projets d'Economie Sociale et Solidaire (ESS) sur le territoire du Sud-Essonne ; la promotion de l'ESS sur le territoire.

Le Pôle propose un accompagnement socioprofessionnel réalisé au sein de chaque structure, des formations intégrées dans l'ensemble des parcours ainsi que des aides à la mobilité (Plateforme mobilité). Les prestations du Pôle peuvent également s'adresser à d'autres structures que les entreprises adhérentes. Le Pôle d'économie solidaire est un acteur sur lequel les collectivités (Région et Département) comptent pour l'accompagnement des personnes en difficulté d'accès à l'emploi et plus largement le développement de projets d'économie solidaire. Au travers de différents métiers supports de l'insertion (ménage, jardinage, manutention, maraîchage,

blanchisserie, vente et second œuvre bâtiment), 930 personnes ont ainsi été accueillies dans les différents dispositifs en 2008 pour un chiffre d'affaires total de 3 000 000 €.

www.poleecosolidaire.fr/

Les PTCE poursuivent de multiples objectifs qui peuvent se cumuler

- une meilleure visibilité institutionnelle ouvrant à des projets et partenariats locaux avec les entreprises, collectivités et centres de recherche.
- une mutualisation de ressources, compétences et de financements.
- la recherche d'une taille critique pour répondre à la demande croissante de biens et de services durables.
- une création et le développement de groupes d'entreprises ESS intégrés.
- des circuits de distribution ou de labellisation.

Exemples

Le Phares

Depuis 2001, *Le Phares*, hôtel d'activités solidaires, regroupe sur l'île Saint-Denis, en région Parisienne, une dizaine de structures de l'ESS du territoire de Plaine Commune, représentant au total 150 salariés et autant de bénévoles. Ce lieu, initié par *Halage*, entreprise d'insertion dans l'environnement, permet de mutualiser outils et services (salles, cantine d'insertion, communication, formations...) et de créer des collaborations fructueuses, par exemple dans le cadre de réponses aux appels d'offre.

ARTIS

ARTIS, hôtel d'activités artisanales et solidaires de 4000 m² sur l'agglomération grenobloise propose une offre multi-activités de qualité. Soutenu par Grenoble Alpes Métropole, ARTIS regroupe des structures d'insertion par l'activité économique, des entreprises d'économie solidaire coopératives ou associatives et des entreprises artisanales. Au-delà d'une mutualisation de moyens, ce lieu vise à favoriser les synergies économiques et les projets communs comme par exemple la mise en œuvre de clauses d'insertion dans les marchés publics. À ce jour, plus de vingt entreprises sont associées à la gestion collective du site, représentant près de 130 emplois dont une trentaine d'emplois d'insertion. www.lametro.fr/364-artis.htm

Le Pôle Economie Solidaire Sud-Essonne

Le Collectif PES est une association 1901 créée en 2008 à Etampes composé de trois entreprises : *Action Emploi*, une association intermédiaire qui propose des activités de ménage, de jardinage et de petit entretien ; *Les Potagers du Télégraphe*, un chantier d'insertion qui développe des activités de maraîchage biologique et d'entretien des espaces naturels et la *Scop Val Emploi*, une entreprise d'Insertion proposant des activités de blanchisserie, de ménage et de second œuvre bâtiment.

Les missions du Pôles d'économie solidaire sont triples : l'appui au fonctionnement et au développement des structures adhérentes ; l'ingénierie de nouveaux projets d'Economie Sociale et Solidaire (ESS) sur le territoire du Sud-Essonne ; la promotion de l'ESS sur le territoire.

Le Pôle propose un accompagnement socioprofessionnel réalisé au sein de chaque structure, des formations intégrées dans l'ensemble des parcours ainsi que des aides à la mobilité (Plateforme mobilité). Les prestations du Pôle peuvent également s'adresser à d'autres structures que les entreprises adhérentes. Le Pôle d'économie solidaire est un acteur sur lequel les collectivités (Région et Département) comptent pour l'accompagnement des personnes en difficulté d'accès à l'emploi et plus largement le développement de projets d'économie solidaire. Au travers de différents métiers supports de l'insertion (ménage, jardinage, manutention, maraîchage, blanchisserie, vente et second œuvre bâtiment), 930 personnes ont ainsi été accueillies dans les différents dispositifs en 2008 pour un chiffre d'affaires total de 3 000 000 €.

www.poleecosolidaire.fr

6 - Comment caractériser les pôles territoriaux de coopération économique ?

Une caractérisation des pôles territoriaux de coopération économique nécessite une phase d'études et de capitalisation des expériences existantes. Cependant, on peut déjà identifier et discuter des critères a priori incontournables, distincts de critères plus discutables qu'il ne sera possible de préciser qu'à l'issue d'une phase d'expérimentation.

Critères incontournables :

- Une initiative qui associe des acteurs et entrepreneurs de l'ESS avec d'autres parties prenantes (collectivités locales, PME, partenaires sociaux, centres de recherche) ;
- Un regroupement volontaire d'un nombre significatif (minimum 5/10 organisations) d'initiatives, de réseaux, d'entreprises ou d'institutions de types différents ;
- Un projet partagé et formalisé autour d'une stratégie commune de développement ancré durablement dans le territoire ;
- Une intégration locale significative des parties prenantes (réseaux, partenariats) ;
- Une utilité sociale reconnue d'une majorité des activités du PTCE ;
- Un engagement sur la longue durée. Il s'agit bien d'une coopération formalisée entre plusieurs parties prenantes au-delà de la réalisation d'un projet ponctuel ;
- Un engagement économique minimal entre structures sur la mutualisation de ressources ou de fonctionnalités (espace hébergement) et/ou dans l'investissement sur des activités économiques communes (pépinière d'entreprises, réseau de distribution, recherche en partenariat...)

- Un partenariat avec au moins une collectivité locale ;

Critères à tester lors de la phase d'expérimentation :

- Un lieu ou une zone géographique identifiable et visible : locaux ou hébergement commun, zone d'activités et/ou un réseau formel et territorialisé d'entreprises ;
- Une démarche de recherche-développement autour par exemple d'un programme d'expérimentation ou d'une fonction d'incubateur et selon des modalités diverses (partenariat ou non avec des centres de recherche et formations universitaires);
- Des statuts et un fonctionnement reposant sur une gouvernance démocratique ;
- L'inscription du PTCE dans le cadre des politiques de l'ESS de son territoire et un rattachement aux réseaux locaux de l'ESS ;
- Une démarche d'évaluation du processus et des résultats du PTCE ;
- Un nombre significatif d'emplois.

Ne peuvent être considérés a priori comme PTCE :

- Une dynamique multi-partie prenantes autour de la création d'une entreprise ou d'un projet ponctuel. Pour cela, de nombreux programmes de soutien à la création, au développement et au financement d'activités existent déjà ;
- Un réseau politique d'animation, sensibilisation et représentation de l'ESS. Le soutien à la structuration des réseaux territoriaux de l'ESS (CRES) nécessite un volet de politique publique spécifique ;
- Une agence de développement ou une CCI ;
- Une réseau d'accompagnement à la création d'activité. Là encore, les dispositifs de soutien existent déjà ;
- Un observatoire ou centre ressources ;

Toutes ces fonctions ou organisations sont souvent intégrées dans un PTCE qui est par définition multifonctions et multi-activités.

7 - Pour une politique d'expérimentation et de labellisation de pôles territoriaux de solidarités économiques

Les premières études (Brest Métropole) montrent qu'il existe une trentaine de PTCE. A l'initiative d'entrepreneurs sociaux, de réseaux ESS ou de collectivités locales, ces pôles peuvent être aussi bien des espaces d'hébergement ou de mutualisation que des centres multi-fonctions. Nombreux sont multi-sectoriels, d'autres se sont spécialisés sur un secteur d'activité (sanitaire et social, culture...). En outre, il existe une vingtaine de pôles en préfiguration.

Récemment, ces dynamiques demeurent fragiles et se heurtent à de nombreux freins dans leur phase de montage comme de consolidation. Principalement soutenu par les collectivités locales, le développement des PTCE nécessite aujourd'hui un cadre national de reconnaissance et de soutien, soit comme volet additionnel à la politique des pôles de compétitivité, soit comme un des volets d'une politique nationale d'innovation sociale.

Cette politique vise à la fois à reconnaître les pratiques structurantes de coopérations économiques sur les territoires et à faire effet de levier par un financement adapté pour concrétiser et démultiplier de nombreux projets.

Aussi il est proposé la mise en place d'un dispositif national d'expérimentation, de capitalisation et de labellisation de 50 pôles territoriaux de solidarités économiques qui comporterait quatre volets :

(1) Un volet étude de faisabilité

Il s'agit d'un soutien à la finalisation de PTCE en préfiguration par un accompagnement sur une ou plusieurs des dimensions du projet : diagnostic de territoire, utilité sociale des activités économiques, nature des fonctions et ressources mutualisées, mode de gouvernance du pôle, partenariat avec les collectivités locales, démarche de recherche-action, montage financier... Ce travail de repérage et d'expérimentation vise à dessiner les contours d'un modèle généralisable et duplicable.

La mise en œuvre de ce volet s'accompagnera de la constitution d'un réseau de pôles territoriaux de coopération économique s'appuyant sur des personnes ressources issues des expériences existantes.

(2) Un volet expérimentation

Il s'agit d'une aide au démarrage des PTCE. A l'instar des pôles de compétitivité, il permet de financer l'animation du pôle, soit à travers une aide au poste, soit une aide à l'investissement. Ce soutien financier vient en cofinancement des collectivités locales et autres partenaires financiers.

(3) Un volet capitalisation et labellisation

Après la phase d'expérimentation, un processus de capitalisation et de labellisation peut-être engagé après une évaluation partagée des résultats et impacts du PTCE. Les critères et modalités d'attribution du label sont à préciser en associant les principaux acteurs et les réseaux dans le cadre d'une démarche progrès. Il est possible de s'inspirer des réseaux labelliser PRIDES « Pôles régionaux de développement économique et solidaire »⁶ en région PACA.

Comme pour les pôles de compétitivité, la labellisation « Pôle territorial » ouvre à plusieurs avantages financiers :

- des exonérations fiscales et allègements de charges sociales pour les entreprises participant à un projet de R&D pendant 3 ans ;
- des crédits d'intervention pour des projets innovants venant de divers Ministères et du grand emprunt national ;
- des interventions préférentielles d'organismes divers : OSEO⁷, ANR⁸, CDC⁹...

(4) Un volet capitalisation

Un processus de capitalisation accompagnera la mise en œuvre du dispositif. Regroupant l'ensemble des projets soutenus, il cherchera à mieux les renforcer en favorisant l'échange d'expérience, à les valoriser par des rencontres et un site Internet, à analyser les clés de réussite et écueils à éviter, à mieux caractériser leurs spécificités. Il donnera lieu à un rapport et un guide pratique.

Dotation : de 50 à 100 millions d'euros sur 3 ans selon les, soit 3% à 6% de l'enveloppe consacré au pôle de compétitivité.

⁶ www.regionpaca.fr/index.php?id=3113

⁷ www.oseo.fr/

⁸ Agence nationale de la recherche (ANR) - <http://www.agence-nationale-recherche.fr>

⁹ Caisse des dépôts (www.caissedesdepots.fr) au travers notamment de programmes tels qu'« investir responsable », « accompagner les collectivités territoriales » ou construire la ville durable.

Le groupe « Pôles territoriaux de coopération économique »

Parmi les 50 propositions pour changer de cap (www.lelabo-ess.org), le Labo ESS avançait l'idée de « Mettre en place 100 pôles de coopération territoriaux au service d'un développement local solidaire et soutenable ». L'intérêt partagé par d'autres acteurs et réseaux de l'ESS qui ont développé des expériences proches a conduit à constituer un groupe de travail.

A l'initiative du Labo ESS, cette note est le résultat des réflexions et échanges du groupe de travail « Pôles territoriaux de coopération économique » composé de Michel Adam (IRIS), Henri Arévalo (Sicoval, RTES), Claude Alphandéry (Labo ESS), Christiane Bouchard (RTES), Christophe Chevalier (Pôle Sud-Archer, COORACE), Anne-Laure Federici (RTES), Laurent Fraisse (Labo ESS), Grégory Huchon (CRES Bretagne), Anne-Claire Pignal (VITA/COORACE).

Références

Publications

Bouchard Marie. et al, *Les repères territoriaux de l'économie sociale et solidaire*, Cahier de la Chaire de Recherche du Canada en économie sociale, 2005.

Drapéri Jean-François, *L'économie sociale, Utopies, Pratiques, Principes*, Presses de l'économie sociale, 2007.

Fraisse, Laurent et al., « Les politiques publiques d'économie solidaire, un enjeu pour les initiatives locales », RTES/CRIDA, Toulouse, octobre 2007.

Labo ESS, « Développer les coopérations sur les territoires entre acteurs d'une économie plurielle et solidaire », 50 propositions pour changer de cap.

ARF, *Les régions agissent pour l'économie sociale et solidaire*, site ressource ARF/CDC animé par l'Avise. <http://www.essenregion.org/annuaires/index.php/accueil/>

MES/RTES, *Avec les régions, l'économie sociale et solidaire en mouvement*, http://le-mes.org/M.E.S/Etude_MES_RTES.html